

Réponse à l'interpellation de Madame Sophie LECRON

Objet : On nous annonce un « été de l'immobilité », que vont faire les autorités communales pour que ce ne soit pas le cas ?

Madame la Conseillère,

Les chantiers programmés cet été concernent la Région et le Fédéral.

Cela concerne, pour le tunnel sous Cointe, la remise à niveau de tous les dispositifs de sécurité.

Ces travaux sont indispensables pour maintenir le tunnel ouvert et surtout pour assurer la sécurité des automobilistes mais aussi des pompiers en cas d'incidents dans le tunnel.

Depuis son ouverture, j'ai exigé des services régionaux et de la sofico que des investissements importants soient réalisés en permanence pour maintenir la sécurité du tunnel au meilleur niveau.

Un groupe de travail multidisciplinaire se réunit régulièrement et y organise régulièrement des exercices depuis près de 25 ans maintenant. Tous ces professionnels estiment nécessaire d'intervenir en réinvestissant dans la sécurité.

Avec les travaux de réparation du tunnel suite aux inondations, ces travaux de renouvellement des dispositifs de sécurité auraient dû prendre de nombreux mois et auraient occasionné la fermeture de liaison pendant près d'un an. Les conséquences en termes de mobilité auraient été insurmontables.

Aussi, il a été exigé par les autorités de la Ville et de la Région que ces travaux se réalisent pendant la période des vacances d'été, quitte à les étaler sur plusieurs exercices.

Par ailleurs, les travaux de nuit ont aussi été privilégiés. Tout ceci afin de disposer d'une liaison ouverte à la rentrée.

Il en va de même pour les travaux de la SNCB dans le tunnel ferroviaire qui traverse notre ville. Plutôt que de les réaliser en période scolaire, la SNCB les réalise pendant les vacances. Contrairement à votre groupe, le Collège, et j'espère la toute grande majorité du conseil, se réjouit que la SNCB continue investir ici à Liège pour maintenir une offre de transport public importante.

Enfin, tous ces travaux font l'objet d'une task force sous ma direction et celle du ministre régional de la mobilité. Celle-ci réunit tous les acteurs concernés afin de coordonner les mesures et les plans de circulation alternatifs.

Ainsi, des mesures drastiques de déviation des poids lourds en transit sont prises.

En résumé, notre conseil doit se réjouir des investissements publics importants consentis par la région et la sncb pour le maintien et le développement d'outils indispensables à notre ville mais aussi et surtout à la région liégeoise.

Tout en exigeant d'en diminuer les nuisances, notre conseil doit également assumer les contraintes liées aux travaux.